

**Note portant sur le croisement des enjeux écologiques avec le projet de zonage de la commune de Carpentras pour son Plan Local d'Urbanisme et l'intégration de ces enjeux au sein du projet communal**

*NB : la Trame Verte et Bleue de la commune de Carpentras a été réalisée en se basant sur l'étude réalisée par l'antenne vauclusienne de la Fondation Nature Environnement en 2017<sup>1</sup>, en se basant sur la Trame Verte et Bleue du SCoT Ventoux ainsi qu'en réalisant différents croisements de paramètres SIG (BD TOPO – hydrologie, végétation, réseaux routiers, urbanisme etc., données zones humides, données risques inondation etc.) et une caractérisation couplée par une photo-interprétation des milieux naturels présents sur le territoire de Carpentras.*

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Carpentras a commandité en 2017 un diagnostic écopaysager et faunistique réalisé par l'antenne vauclusienne de la Fondation Nature Environnement permettant l'identification et la cartographie des différents enjeux et continuités écologiques présents sur le territoire communal pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques au sein du projet communal. Cette étude a ainsi recensé, décrit et cartographié les différents types de milieux (naturels, agricoles, urbains) présents sur la commune et de nombreux inventaires ont été menés entre 2009 et 2017 afin de recenser la faune présente sur Carpentras (amphibiens, avifaune, mammifères, odonates, orthoptères et rhopalocères) et les enjeux associés (état de conservation, statuts juridiques et réglementaires, écologie...). Des espèces dites « indicatrices » de la Trame Verte et Bleue ont été sélectionnées et décrites permettant l'identification et la localisation de divers enjeux (préservation, restauration) en termes de continuités écologiques communales. Cette étude a abouti sur la réalisation d'une carte de distribution potentielle de la biodiversité de la commune en fonction de l'occupation du sol.

Cette étude a donc servi de base pour la réalisation de la Trame Verte et Bleue de la commune de Carpentras dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Comme dit précédemment en plus de cette étude (FNE 2017) différentes données notamment SIG ont été utilisées afin de réaliser la Trame Verte et Bleue communale à savoir :

- des données issues de la Trame Verte et Bleue du SCoT du Mont Ventoux dans un but de prise en compte des différents réservoirs de biodiversité et corridors écologiques identifiés à l'échelle du SCoT sur le territoire de Carpentras. En plus de cela, les données suivantes ont été mises à profit à savoir :
  - les Zones d'Intérêt Biologique (2014) ;
  - l'inventaire des mares ;
  - l'inventaire des Zones Humides ;
  - l'occupation du sol réalisée dans le cadre de la Trame Verte et Bleu du Mont Ventoux et les différentes note de « favorabilité » identifiées en fonction des sous-trames ainsi que les continuums théoriques associés.

---

<sup>1</sup> Source : FNE Vaucluse (2017) : Diagnostic écopaysager et faunistique pour la prise en compte de continuités écologiques dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carpentras (Vaucluse), 160 pp.

- des données issues de la BD TOPO (IGN) :
  - tronçons des cours d'eau ;
  - surfaces en eau ;
  - végétation ;
  - réseau routier et ferroviaire ;
  - les différents types de bâtis.
- des données concernant les risques et notamment le risque inondation :
  - l'atlas des zones inondables ;
  - les données issues du Plan de Prévention du Risque Inondation « Sud-Ouest Mont Ventoux » de 2007.
- des données « Zones Humides » issues de l'inventaire départemental des Zones Humides du Vaucluse.

L'ensemble de ces données ont été croisées et analysées et une identification, vérification des milieux naturels et agricoles ont ensuite été réalisées par photo-interprétation.

Dans le cadre de la réalisation de la Trame Verte et Bleue de la commune de Carpentras, plusieurs types de sous-trames ont été identifiées en fonction de l'occupation du sol à savoir :

- une sous-trame des milieux ouverts ;
- une sous-trame des milieux semi-ouverts ;
- une sous-trame des milieux boisés ;
- une sous-trame des milieux humides ainsi qu'... ;
- une sous-trame des milieux aquatiques.

Il semble important de préciser ici que les milieux naturels appartenant à la sous-trame des milieux ouverts et à celle des milieux semi-ouverts correspondent pour une grande majorité à des espaces agricoles dont la différence de gestion agricole (pratiques dites extensives – pastoralisme, fauchage tardif annuel – vs celles dites intensives - remembrement parcellaire, usage d'intrants/pesticides/insecticides, agriculture mécanique/industrielle, cultures sous serres etc.) ainsi que la déprise agricole (abandon de parcelles agricoles qui, en l'absence prolongée de gestion ou d'actions anthropiques - fauchage, pâturage, débroussaillage etc.- tendent à se fermer par boisement de la parcelle concernée). Ainsi les milieux appartenant à la sous-trame des milieux semi-ouverts ont tendance à correspondre à des milieux agricoles extensifs en cours de fermeture ou comportant des bosquets ou de nombreux arbres ou arbustes sur la parcelle ou encore à des parcelles en friches en cours de fermeture.

*NB : la sous-trame des milieux humides appartient à la fois à la Trame Verte et à la Trame Bleue.*

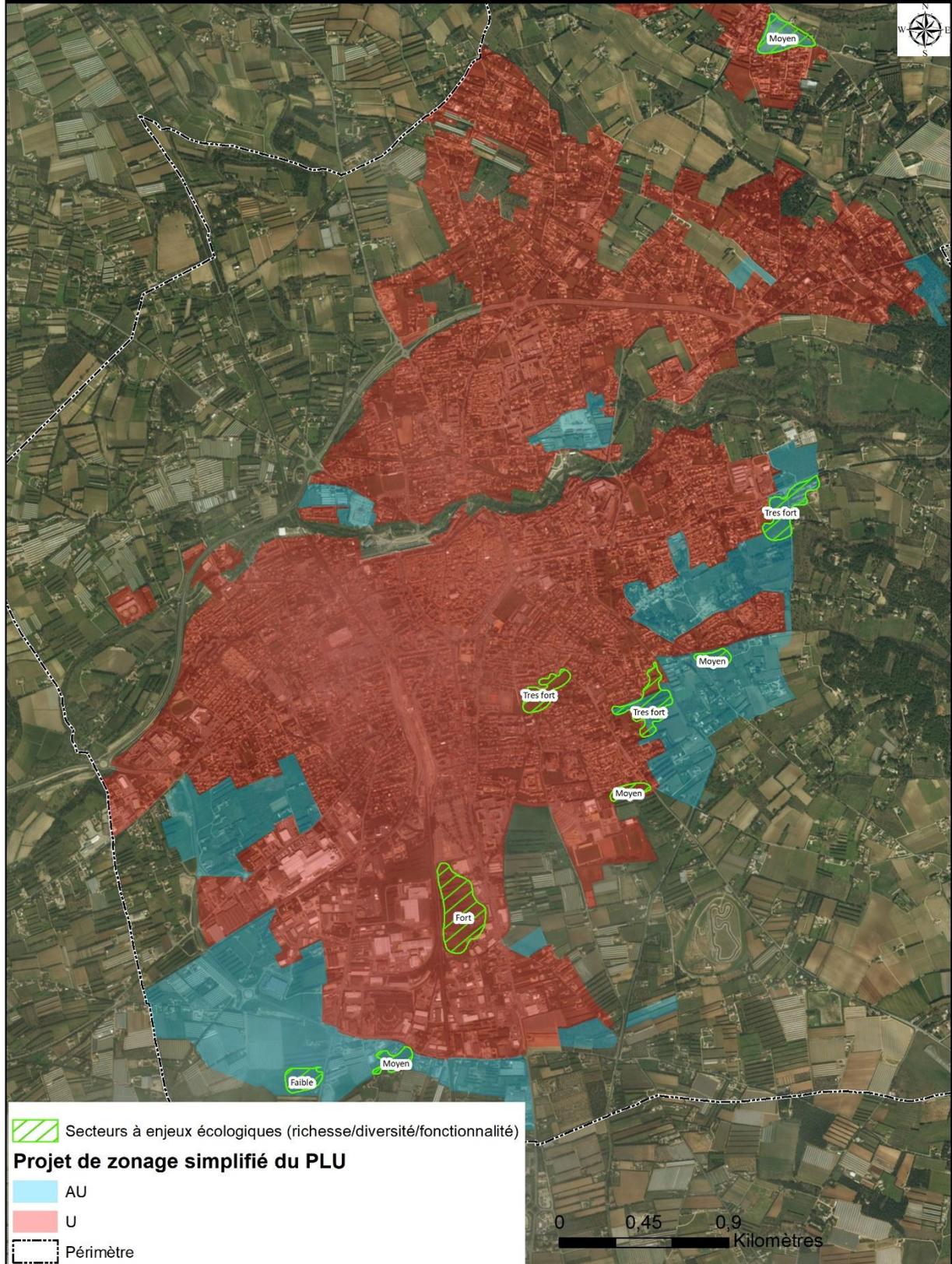
Les différents cœurs de nature et axes de déplacement identifiés dans la Trame Verte et Bleue communale ainsi que les différentes informations fournies par l'étude du FNE 2017 ont ensuite été croisées avec le projet de zonage du Plan Local de l'Urbanisme de Carpentras et notamment les secteurs classés en zone U ou AU.

Ces croisements ont permis de faire ressortir plusieurs secteurs d'intérêt écologique important du fait de la présence de certains types de milieux naturels et/ou d'espèces faunistiques à savoir :

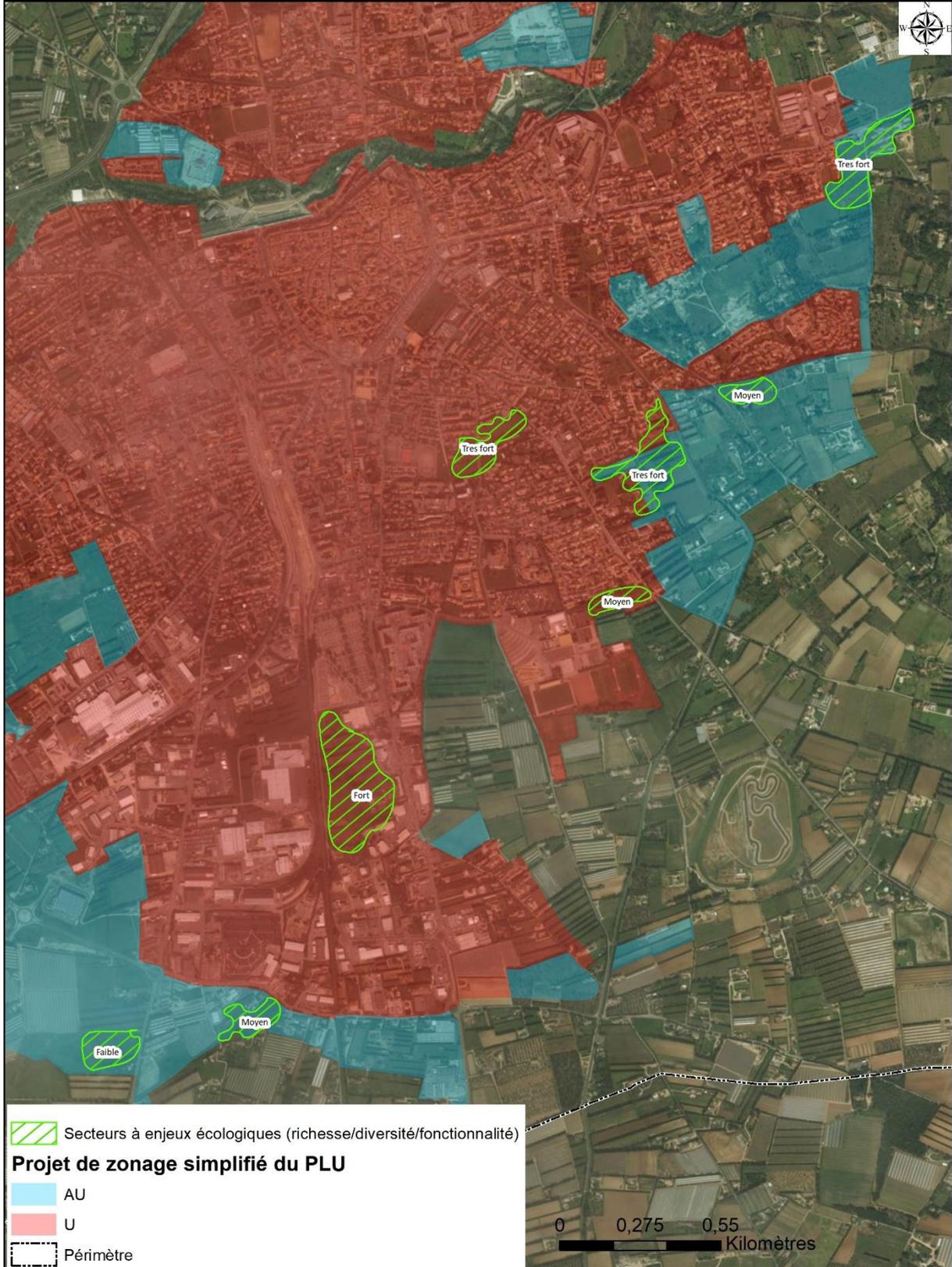
- de nombreuses prairies pâturées et/ou fauchées qui s'avèrent pour certaines humides comme celles du quartier Saint-Labre (zonage AU) et qui sont situées entre la tête de bassin du Vallat de la Mayre qui abrite des populations de Triton palmé et le canal de Carpentras. Ces prairies humides revêtent un intérêt écologique très fort du fait du caractère humide de ces prairies couplées à leur richesse en espèces notamment en ce qui concerne l'avifaune (présence de la Cisticole des joncs – une espèce « indicatrice TVB » du SRCE PACA et du SCoT du Mont Ventoux), les odonates, les orthoptères (22 espèces soit la plus forte diversité à l'échelle de la commune) ou encore les papillons de jour (31 espèces soit la plus grande diversité en rhopalocères de la commune de Carpentras dont l'Azuré du Trèfle : une espèce « indicatrice TVB »). D'autres prairies sont également humides comme celles situées de part et d'autres de l'avenue Pierre de Coubertin et qui sont, cette fois-ci, au sein de la tâche urbaine (zone U) et qui, malgré leur caractère de dents creuses, devrait être préservées pour des raisons écologiques ;
- des prairies sèches naturelles ouvertes à semi-ouvertes (pâturées par des chevaux) qui abritent une bonne diversité d'espèces malgré une strate herbacée relativement rase notamment en ce qui concerne les oiseaux, les rhopalocères – 21 espèces – ou encore les mammifères). Elles sont situées à proximité de l'urbanisme au niveau des quartiers/lieux-dits Saint-André et de la Cadenière ;
- d'autres prairies comme celles situées à proximité du centre administratif de la COVE (au sud de RD942) présentent une bonne diversité et richesse écologiques et constituent des sites de reproduction (et de nidification) de plusieurs « indicatrices TVB » (soit du SRCE PACA, soit de la TVB du Mont Ventoux soit les deux) comme le Cisticole des Joncs (entre l'impasse des Capucines et le chemin de Carpentras à Malemort) ou encore le Guêpier d'Europe : présence de l'une des 2 colonies communales (celle des Saffras - entre le chemin de la Gardy et le chemin de Carpentras à Malemort) qui est donc menacé par la construction du centre commercial (dérangement en période de reproduction et de nidification). D'autres prairies revêtent elles aussi un intérêt écologique notable à savoir celles présentes entre la Rocade Nord et l'Auzon (vers le Mas de la Quintine) ou encore celles qui jouxtent le Vallat de la Mayre entre la RD49 et la RD235 sont elles aussi situées en zones U ou AU.
- quelques mares et quelques bassins de rétention abritant des espèces floristiques et/ou faunistiques inféodées aux milieux humides (amphibiens odonates, avifaune) et pour la plupart patrimoniales sont également présentes à proximité de zone industrielle ou commerciale comme c'est le cas des bassins de rétentions situées à proximité de la route départementale RD235 (avenue John F. Kennedy ou Chemin de Saint-Gens) ou de la RD942 (chemin du Moulin de la Quintine) ou encore le bassin de rétention de la Sainte Famille au sud du cimetière. A noter néanmoins qu'en ce qui concerne les bassins de rétention, ces derniers ne seront logiquement pas impactés par des projets d'urbanisation ;

- quelques tronçons de ripisylves, pour la plupart relictuels sur la commune de Carpentras, figurent aussi au sein de zones U ou AU du PLU de Carpentras. C'est notamment le cas du tronçon jouxtant le Vallat de la Mayre situé entre le Lidl et le Boulevard Pasteur et d'un bassin de rétention (de la Sainte-Famille au sud du cimetière) qui présentent un fort intérêt écologique du fait de la présence de populations de Tritons palmés (vallat) et de plusieurs autres amphibiens notamment une espèce pionnière : le Pélodyte ponctué ainsi que le Crapaud calamite (deux espèces « indicatrices TVB » du SRCE PACA et de la TVB du Mont Ventoux). Ces milieux sont maintenant totalement enclavés par l'urbanisation et le vallat comporte plusieurs centaines de mètres de tronçon busé ce qui constitue des obstacles très importants pour le déplacement des petites populations de Tritons palmés qui y sont présentes. Il en va de même pour certains tronçons de ripisylve de l'Auzon qui comme un boisement situé au niveau du chemin du Moulin de la Quintine et de l'impasse des Aulnes (vers la Rocade Nord) se trouve potentiellement en zone AU.
- Enfin plusieurs espèces d'odonates sont concernées par un zonage AU au niveau du hameau de Serre à savoir l'Agrion de Mercure (espèce indicatrice TVB du SRCE PACA et du SCoT du Mont Ventoux) dont une petite population (environ 20 individus) s'y trouve ; le Caloptéryx hémorroïdal, le Cordulégastre à front jaune.

# Croisement des enjeux écologiques avec le projet de zonage du Plan Local de l'Urbanisme commune de Carpentras



# Croisement des enjeux écologiques avec le projet de zonage du Plan Local de l'Urbanisme commune de Carpentras



# Croisement des enjeux écologiques avec le projet de zonage du Plan Local de l'Urbanisme commune de Carpentras

